

une heure ou deux les ouvrages de quelques autorités, McIlwain et Dicey et même Lang; j'en ai même lu plusieurs et j'en ai conclu que ce que je pouvais citer de meilleur en l'occurrence était tiré de Lewis Carroll. A la question que lui pose Alice, Humpty Dumpty répond très irrévérencieusement, mais peut-être avec beaucoup d'à-propos: «La question est de savoir qui est le maître». Je crois que c'est là le problème, c'est-à-dire les excès incessants de l'exécutif dans notre pays, la pression que l'exécutif exerce sur la population et sur les représentants du peuple en cette enceinte. Le problème est de savoir qui sera le maître, et c'est la question éternellement brûlante qui se pose dans une démocratie. Qui est le maître? Est-ce le peuple et ceux qui représentent le peuple? Ou est-ce quelqu'un qui tient temporairement les rênes du gouvernement? C'est la question que nous devons nous poser. Il y a longtemps, cet homme célèbre disait: «La vigilance éternelle est le prix de la liberté.» Le sujet est plus pertinent et plus important que jamais aujourd'hui, monsieur l'Orateur. Lord Bryce, dans une grande œuvre classique intitulée *Modern Democracies*, s'exprimait ainsi:

La liberté est une bonne chose, car elle développe le caractère de l'individu et conduit au bien-être de la collectivité. Lorsqu'un seul homme ou quelques-uns font la loi aux autres, certains en sont irrités et se révoltent, troublant ainsi la paix générale. Personne n'est assez bon pour qu'on lui confie un pouvoir illimité. A moins qu'il ne soit un saint—peut-être même s'il est un saint—il en abusera certainement.

• (Minuit)

Si bien disposé que je puisse être à l'égard d'un ancien universitaire, je ne le canoniserai pas ce soir. Nous vivons à une époque où les représentants du peuple, la Chambre des communes ont de moins en moins d'importance et de pertinence aux yeux de l'exécutif. Le chef de l'exécutif demande même—en fait il ne demande pas, il déclare—demander n'est pas beaucoup son genre—il déclare que les députés sont des paltoquets. Il nous faut donc être éternellement vigilants, éternellement péremptoirs.

Entend-on résonner les cuivres et tinter les cymbales de Calgary-Sud? S'il voulait se désorchestrer et intervenir au débat, on pourrait rigoler ou même avoir des révélations.

Mais quel est ici le rôle de la Chambre des communes? Pourquoi est-elle importante? Il n'y a qu'une réponse, il n'y en a jamais eu qu'une depuis qu'existe la démocratie parlementaire: parce que nous représentons le peuple. Avant qu'il y ait un gouvernement responsable, une procédure administrative de gouvernement responsable, il a fallu une démocratie représentative et nous sommes ici parce que collectivement nous représentons le peuple de ce pays. Et voilà pourquoi cette soirée est très importante. Parce que les affaires courantes ont été mises de côté, et que les représentants du peuple s'occupent d'une question d'un intérêt capital pour la population. Et ce ne sont pas des nullités. Lorsqu'on oublie que la démocratie et représentation du peuple sont la clef de voûte de tout notre régime démocratique, nous risquons fort de dévaler la pente sur laquelle certains voudraient nous pousser. Je suis heureux qu'un si grand nombre d'hommes vigoureux aient, ce soir, résisté à cette tentation.

Le ministre a fait certaines remarques mordantes, ce soir. Je le crois au fond plus poli que son maître, le

[M. Macquarrie]

premier ministre. Il ne nous a pas traités de nullités, mais il a eu des paroles assez inquiétantes. J'ai pris note de son expression «entrée en vigueur prévue d'une loi»—quelque chose que nous allons faire à l'avenir.

Il y a quelques mois on a parlé aux Canadiens de la démocratie de participation, mais ce soir, on a l'autocratie par anticipation—«Nous, de l'exécutif, allons faire cela. Nous l'avons dit. Peut-être l'an prochain, ou lors de la prochaine session. Nous avons dit que nous le ferions, et peu importe les lois du pays car nous avons déclaré que quelque chose va changer.» Apparemment, l'organisme qui légifère, le Parlement, n'entre aucunement en ligne de compte et, par conséquent, nous revenons au syndrome du non-être. C'est le grave problème qui se pose au Canada actuellement. Voilà pourquoi, il importe au plus haut point que les amants de la liberté fassent comprendre aux Canadiens le grave danger que constitue une attitude arrogante et autocratique envers l'expédition des affaires publiques.

J'ai entendu le ministre dire plus loin dans son discours qu'il convient de couper court pour accomplir certaines choses. Combien de fois le tyran habile fait-il fi de la liberté? «Ne vous préoccupez pas des lois. Agissez, car le processus de la démocratie et de la discussion est trop lent.» Vous le contournez donc et vous l'anéantissez. Il s'est montré ensuite un peu plus sous son vrai jour lorsqu'il a parlé de l'opposition. Je l'ai entendu s'exprimer ainsi: «Ils l'ont répété durant trois jours.» Il est scandaleux et affreux que les gens qui représentent la population canadienne osent parler durant trois jours d'une mesure que lui-même et ses collègues ont décidé d'adopter. Avant même qu'elle soit adoptée, ils agissent comme si la loi n'existait pas.

L'hon. M. Lang: Il s'agit d'une loi différente.

M. Macquarrie: Vous avez eu l'occasion de vous défendre.

L'hon. M. Lang: Respectez les faits. Peu m'importe que vous soyez pompeux, mais respectez les faits.

M. Macquarrie: Monsieur l'Orateur, si ce ministre incompetent veut me poser des questions, qu'il le fasse lorsque j'aurai fini de parler. Son discours a été un fiasco, et il ne m'aidera pas à en faire un du mien. Il a pour collègues certains ministres qui, parce qu'ils n'aiment pas le mot «dominion», l'ont appelé autrement, même s'ils n'ont pas pris l'initiative de mettre en délibération à la Chambre le statut tendant à déclarer un jour donné «Jour du Dominion». Autrement dit, si la loi vous gêne, contournez-la. Mais nous sommes censés être des législateurs, non pas des transgresseurs de la loi. N'est-ce pas le comble de l'ironie que nous devenions des transgresseurs de la loi. Pourtant, nous sommes ici à titre de législateurs. Le gouvernement a pour devise: «Au diable la loi, notre volonté règne.»

Des voix: Bravo!

M. Macquarrie: Dans une atmosphère plus sereine, le ministre avait l'habitude d'écrire des livres comme certains d'entre nous. Il en a publié un dont je ne lirai que la première phrase: «La justice au Canada est administrée selon la loi.»